



Laon, le 17 septembre 2018

Communiqué de presse

Cérémonie de remise des décrets de naturalisation

Mercredi 19 septembre à 18 h 00 - sous-préfecture de Château-Thierry

Le mercredi 19 septembre 2018 à 18 heures, M. Ronan LÉAUSTIC, sous-préfet de l'arrondissement de Château-Thierry, présidera une cérémonie de remise de décrets de naturalisation dans les salons de la sous-préfecture.

Cette cérémonie vise à accueillir de manière solennelle et chaleureuse dans la communauté nationale, les personnes ayant acquis récemment la nationalité française.

Cette année, trente-neuf personnes, âgées de 2 à 66 ans, sont invitées. Elles sont originaires de treize pays différents : Algérie, Cameroun, Congo, La Dominique, Côte d'Ivoire, Madagascar, Mali, Maroc, Portugal, Roumanie, Togo, Tunisie et Vietnam.

Toutes résident aujourd'hui dans l'arrondissement de Château-Thierry, plus précisément à Beuvardes, Bézu-le-Guéry, Blesmes, Brasles, Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Essômes-sur-Marne, Montreuil-aux-Lions, Nesles-la-Montagne, Nogent-l'Artaud et Viels-Maisons.

Parmi ces personnes :

- trente-quatre ont été naturalisées par décret (dont onze enfants par effet collectif) ;
- cinq personnes adultes sont devenues françaises par déclaration (mariage ou lien avec un Français).

En 2017, dans le département de l'Aisne, 323 personnes sont devenues françaises :

- 183 par décret ;
- 50 par déclaration enregistrée par le Ministère de l'Intérieur en raison de leurs liens familiaux avec un Français (mariage, ascendant, frère ou sœur) ;
- 90 par déclaration souscrite auprès du Tribunal de Laon ou Soissons.

2, rue Paul Doumer – CS 20656 – 02010 LAON CEDEX

Contact presse : Service départemental de la communication interministérielle
Tél : 03 23 21 82 15 ou 06 07 98 05 83 ou 06 85 47 34 69 - Courriel : pref-communication@aisne.gouv.fr
www.aisne.gouv.fr - www.facebook.com/prefetdelaisne - Twitter : @Prefet02